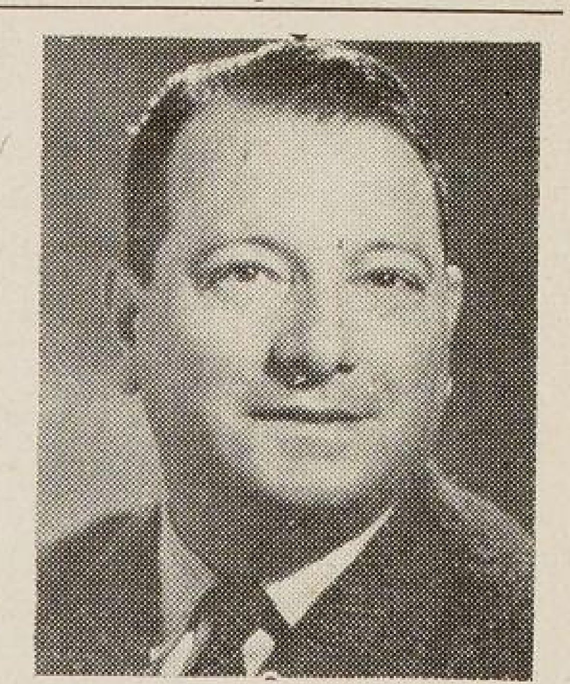
REPUBLIQUE FRANÇAISE -- Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 18 et 25 NOVEMBRE 1962

3e CIRCONSCRIPTION DU VAR



Parti Socialiste

Candidature de Défense Républicaine

EDOUARD LE BELLEGOU

Avocat au Barreau, Ancien Bâtonnier, Sénateur, Vice-Président du Conseil Général du Var, Conseiller Municipal et ancien Maire de Toulon.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Etienne VERNIERI

Gérant de Société - Conseiller Municipal de Toulon - Ancien Adjoint au Maire

ELECTRICES et ELECTEURS,

Si je n'avais eu que le souci de ma quiétude je ne serais pas candidat aux élections législatives. Mais dans les heures graves que traverse le Pays, devant les dangers qui menacent la République et la Liberté, je n'ai pas cru devoir me dérober à la demande de mes amis et j'ai accepté de solliciter vos suffrages. On ne peut déserter ce combat, car il s'agit d'un combat :

POUR LA DEFENSE DES INSTITUTIONS REPUBLICAINES.

Je n'ai pas le fétichisme des constitutions, je crois en effet qu'elles doivent évoluer avec les mœurs et les nécessités impérieuses de notre époque, mais une constitution républicaine, digne de ce nom, doit organiser l'équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif ; elle doit assurer la stabilité du gouvernement et son efficacité pour réaliser un programme de législature, mais elle doit aussi garantir les citoyens contre l'arbitraire et le pouvoir personnel, elle doit assurer l'indépendance de la justice et le respect des libertés fondamentales.

POUR LA DEFENSE DE LA PAIX

La construction d'une Europe unie est la première étape à accomplir sur le chemin de la Paix. Le cadre des vieilles nations est devenu trop étroit. La défense des intérêts communs sur les plans militaire, de l'économie, du progrès social et humain, de la culture... exige une autorité supranationale, démocratiquement constituée, à base de large adhésion populaire. C'est l'Europe des Peuples et non pas celle des chefs d'Etat que je préconise, une Europe édifiée, non dans un esprit d'agression contre quiconque, mais comme un élément d'équilibre dans le monde.

POUR UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL.

Le redressement financier n'est pas un but en soi, le vrai but c'est d'assurer l'expansion économique, de développer la production, d'appeler le plus grand nombre à profiter des richesses créées,

que ces richesses soient collectives (écoles, routes, hôpitaux, logements, grands travaux publics, etc...) ou qu'elles permettent un plus grand bien être individuel. Le Franc n'est pas stabilisé quand le pouvoir d'achat des masses diminue, et un redressement économique et financier qui ne se traduit que par une plus-value des valeurs boursières est indifférent à l'énorme majorité du peuple, une politique de la jeunesse postule la construction d'Ecoles, de Facultés, de Centres d'Enseignement technique, d'installations sportives. Une augmentation de la productivité nationale peut seule assurer des débouchés à la jeunesse de France.

POUR LA DEFENSE DES INTERETS LOCAUX ET REGIONAUX

Le parlementaire est l'intermédiaire qualifié pour la défense de ces intérêts ; qui s'en chargerait sans lui ? Le nombre des interventions qui lui sont demandées par les collectivités locales, les associations, les syndicats, les groupements... et même les particuliers, témoignent qu'il est le défenseur naturel de sa circonscription devant les pouvoirs publics. Sans lui, ces intérêts divers seraient abandonnés à l'arbitraire des technocrates et des bureaux parisiens, sans contact humain avec les êtres et les choses du Pays réel.

Ce combat je l'ai mené dans toute la mesure de mes moyens dans les mandats que vous m'avez confiés, au Conseil Général, à la Mairie de Toulon, au Sénat de la République.

Je me suis efforcé pendant 6 ans d'administrer honnêtement, scrupuleusement la Ville de Toulon et de nombreuses réalisations portent les marques de ma municipalité.

Comme parlementaire le journal officiel est ma meilleure référence :

Mes interventions à la Tribune sur les sujets les plus divers, relatifs à la vie nationale ou à la vie locale, m'ont valu la confiance de mes amis, l'estime de mes collègues et de mes adversaires. N'ayant négligé ni ma peine ni mon travail, j'ai conscience d'avoir convenablement rempli mes trois premières années de mandat parlementaire.

Je n'ai pas d'autre ambition que de pouvoir servir, avec des moyens peut-être accrus, la Cité qui m'a vu naître, le département du Var, les intérets supérieurs du Pays.

A vous d'en décider dans la plénitude de vos droits de citoyen.

VIVE TOULON
VIVE LA 3e CIRCONSCRIPTION

VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE

Edouard LE BELLEGOU
Sénateur du Var

DECLARATION DE M. Etienne VERNIERI

Remplaçant éventuel
Conseiller Municipal - Ancien Adjoint au Maire

J'ai derrière moi un long passé de militant entièrement consacré à la défense des Travailleurs et des intérêts de la Cité. Conseiller Municipal de Toulon depuis la Libération, Administrateur du Bureau d'Aide Sociale depuis 1945, j'ai été l'adjoint et le collaborateur le plus direct de Me Le Bellegou quand il était Maire de Toulon et je suis fier de mener ce combat avec lui pour la défense de notre idéal Républicain et Socialiste.

Etienne VERNIERI
Officier du Mérite Social
Médaillé de la Reconnaissance Française
Croix de Guerre 1939-1945

Imprimerie Jean LABROSSE - Toulon